

**Procès-Verbal du Conseil d'administration n°3
Année scolaire 2022-2023
14 février 2023**

Membres de droit :

Proviseur : M. BARRO, président de séance
Adjointe Gestionnaire : Mme DEVAULT DEJOIE
Conseillère Principale d'Education : Mme PETEUIL (à partir de 19h10)

Personnels d'enseignement et d'éducation :

Mme DEHAIS - Mme THOMASSE - Mme ARGOUD - Mme CARDON - M. POUTINE –
M. RUAS

Représentants des personnels administratifs sociaux et de santé techniques, ouvriers et de services :

Mme TETEVİ – M. ITEME - Mme BRION

Représentant des parents d'élève :

Mme TAJANI - Mme KAGEYAMA - Mme N'GORAN – Mme GRANDHOMME - Mme COGNARD

Représentants des élèves :

Anne MARQUIER - Victoria MARCHAND - Néné GADIO – Juliane NOURY-HULIN

Représentant de la commune : Mme GRAVELEAU

Représentant de la Communauté d'Agglomération Paris Saclay : Mme VITTECOQ

Représentants des collectivités territoriales : M. LANE

Membres excusés :

Personnels d'enseignement et d'éducation : Mme EMEY-PARETTI – M. CARBONNE

Représentant des parents d'élève : Mme MAIRE

Représentants des élèves : Théodore SORON

Représentants des collectivités territoriales : M. DELASTEYRIE

Le quorum (22) est atteint : 17h30

Monsieur BARRO ouvre la séance à 17h31

Secrétaire de séance : Mme KAGEYAMA (ELIPS)

Points à ajouter à l'ordre du jour :

Le chef d'établissement demande d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- contrat assistance sur le matériel TurboSelf
- ventilation des crédits globalisés

Début des discussions sur les points à l'ordre du jour, 22 votants

1. Vote sur le PV du précédent CA

Discussion sur la sécurité de l'accès au lycée via la rue Charles Gounod. Mme VITTECOQ mentionne que lors de discussions au sein de la communauté d'agglomération en 2015-2016, Orsay a refusé le sens unique sur cette rue au motif qu'il conduirait à davantage de passage sur les rues de Chateaufort et de la Troche à Orsay. Les représentants de parents (ELIPS) confirment qu'un courrier précisant les problèmes d'accès sera envoyé à la communauté d'agglomération.

Vote d'approbation du PV du CA du 1^{er} décembre 2022 :

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Arrivée de Mme GRANHOMME (le nombre de votants passe à 23)

2. Dotation Globale Horaire

Le proviseur présente l'organisation pédagogique prévue pour l'année 2023-2024. Cette organisation est en évolution jusqu'en septembre selon les évolutions des affectations, des choix d'orientations, et des affectations qui conditionnent l'utilisation des moyens.

Prévision du nombre de classes :

9 secondes, 8 premières générales (9 si nécessaire), 6 terminales + 1 classe en première année de CPES (50 élèves maximum)

Pour les premières, nouveauté : 1h30 de maths en tant qu'enseignement scientifique. Obligatoire pour les élèves ne choisissant pas la spécialité mathématiques (note : pour les élèves en première cette année, 30 n'ont pas pris la spécialité maths, 14 ont pris l'option maths)

Prévision des groupes de spécialités en 1^e (suite aux avis donnés pour les premiers conseils de classe ; les chiffres peuvent évoluer) : 3 ou 4 groupes à prévoir selon les spécialités.

Pour les terminales, 2 groupes (60 élèves) sont prévus pour l'option maths expertes.

Décompte des heures pour les classes de première et terminales majorées de 10%.

Ouverture du CPES. 8, 9 ou 10h par matière, ce qui ne correspond pas à des services complets. Les postes créés seront donc sur support spécifique académique et partagés avec le lycée. Ils seront ouverts à mutation l'an prochain après une année de fonctionnement avec possible création au mouvement ministériel.

Une spécificité du CPES est que la prise en charge des enseignements est partagée entre le lycée et les partenaires universitaires (Université Paris-Saclay, ENS) : 1^e année, 75% lycée, 25% partenaires ; 2^e année 50-50, 3^e année 25% lycée – 75% partenaires.

Les créations de postes continueront donc l'an prochain (environ 20 nouveaux professeurs). Le baccalauréat STI2D ne sera pas ouvert cette année. Une logique de non mise en concurrence avec établissements avoisinants est suivie.

Physique-Chimie et SVT : Enseignées à la fois en « Enseignement scientifique » par groupe classe et en spécialité. Les cours sont limités à 24 pour les TP. Si 28 élèves choisissent l'une ou l'autre de ces spécialités, le lycée a le choix de créer deux groupes de 14 élèves, ou de conserver un seul groupe de 28 élèves, séparé en 2 groupes pour les TP.

SVT : 4h pour le CPES (2^e discipline après les maths, poste complet au bout de trois ans)

Lettres/Philo : 2 groupes HLP en première

Histoire Géo : également en terminale + 1 groupe spé et 2 groupes en section internationale en 1^{ère} (section internationale anglais) et 1 groupe en bachibac

SES : besoin pour le CPES : 7h

EPS : 2h pour toutes les classes

Anglais : idem qu'en HG avec 2 groupes de spé en LLCE en 1^e + BFI et section européenne, 1 groupe spé LLCE en terminale, 4h en CPES

Allemand : même répartition que l'an dernier. 4 groupes en seconde, 4 groupes en 1^e, 3 groupes en Terminale, dont section euro.

Ouverture Arabe LVB et LVC. Langue enseignée dans deux collèges de Massy : Blaise Pascal et Gérard Philippe. Accord avec le lycée du Parc de Vilgénis (qui ferme l'enseignement de l'arabe). La LVC sera non dérogoire (des élèves extérieurs au secteur ne peuvent pas demander à entrer au LIPPS spécifiquement pour cette LVC).

NSI : 2 groupes de spécialité envisagés en 1^e (45), 1 groupe en terminale de 6 élèves (37 élèves en première) => une réflexion sera envisagée sur la pérennité de cette spécialité pour la terminale, pour l'an prochain garantie pour les élèves ayant fait ce choix.

Philosophie : spécialité HLP 1^e et terminale et 4h en terminale.

Question des élèves : option maths complémentaires non accessible pour les élèves ayant suivi l'option maths cette année ?

Proviseur : il leur serait difficile de suivre, car seulement 1h30 de maths par semaine en option maths en 1^e.

Le résumé de la dotation est présenté sous forme d'un tableau. Y figurent, au-delà des heures de cours « classiques » : 32h pour les sections internationale, 24h pour les sections SELO, 14h bachibac => 70h mobilisées sur la politique du lycée + 40,5h CPES.

Cela correspond à un besoin horaire supérieur à un lycée classique, ce qui rend complexe l'élaboration de la DHG, d'autant que le lycée est en phase de développement après la phase d'ouverture.

En termes de postes :

Maths : 2 ETP + 2 BMP (postes provisoires) avec CPES => enseignement partagé sur deux enseignants

Physique-Chimie : besoins lycée : 3 ETP et 1 BMP.

SVT : 1 ETP et 1BMP avec CPES.

Discussion sur le nombre de divisions : décision de ne pas charger le lycée trop rapidement, vis-à-vis des lycées alentours et pour garder une marge de manœuvre pour l'accueil de nouveaux habitants aux alentours.

Question de Mme Vittecoq : nombre d'élèves prévus pour le CPES ? Sera-t-il suffisant pour qu'il ouvre. Le proviseur affirme ne pas avoir de doutes sur l'attractivité du CPES. Les autres CPES ouvriront à Louis-le-Grand, Henri IV, Janson de Sailly. Le taux d'admission était de 40% sur les derniers CPES créés. Le LIPPS aura plus de demandes que les 50 places prévues, y compris de l'étranger.

Lettres : 1 poste lettres classiques et 1 lettres modernes. Recrutement pouvant être difficile en lettres classiques.

HG : 1 ETP + Enseignant pour la section internationale, pour le bachibac et pour la section européenne

NSI : 1 poste + 1 BMP CPES (agrégation créée l'an dernier, le CAPES l'année d'avant).

Anglais : 1 poste « classique » et 1 BMP en anticipation SI (comme HG)

Espagnol : 2 postes

Arabe : BMP (service non complet)

EPS : 1 ETP et BMP

SES : 1 ETP et 1 BMP CPES

UPE2A : 12 élèves répartis sur les secondes.

Missions particulières : culture, référent numérique, UNSS, tutorat (décrochage scolaire), coordination par disciplines

⇒ 16 postes définitifs créés, le nombre pourrait augmenter. (1^e CPES ouvert sur académie de Versailles)

Précisions suite aux questions de parents d'élèves :

Arabe LVC non dérogatoire (différent de LVB, dérogatoire au nom de la poursuite d'études)

Option DGEMC pas ouverte l'an prochain. Spécifique aux enseignants, qui doivent se former. (formation = 60h sur l'année).

L'ouverture de la section sportive sera redemandé en 2023 2024, les actions avec le club de triathlon de Palaiseau débiteront cette année, en lien avec l'AS.

Pour les élèves qui veulent faire du droit, l'option est disponible ailleurs.

Demi-groupes : trop d'inconnues pour décider. Ajustement une fois les choix faits.

Vote sur la dotation globale horaire :

Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Détails à venir sur les postes du supérieur au prochain CA (au mois d'avril)

[Contrats et conventions.](#)

[Adhésion à l'Association Sections Internationales Britannique et Anglophone : ASIBA](#)

Permet la formation des enseignants : 3-4 jours par an et des négociations sur les modalités du bac. Organisation bac français international. Il devait y avoir 2 options, 1 langue majeure, 1 langue mineur. Les anglais ne voulaient délivrer les A levels qui si les heures ne sont qu'en anglais.

Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

[Ecran du hall d'entrée \(logiciel de gestion de l'affichage dynamique\)](#)

180 € TTC pour l'année

Vote :

Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Reconduction contrat de licence turboself

Note : tout repas non consommé n'est pas remboursé par la région.

Moyenne de 15 repas réservés et non consommés par jour.

Question des élèves : y a-t-il une possibilité de rab ?

Oui, à partir de 13h05-13h10, à la fin du service.

L'an prochain 3 services : 1 niveau = 30 min. Certains élèves seront libérés à 11h ou 13h pour répartir des services.

Rappel : penser à déréserver (jusqu'à 9h le jour même)

Vote :

Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

2^{ème} contrat turbo self (arrivé vendredi) : contrat assistance sur le matériel (bornes + distribution plateaux, etc). Coût : 2 833€ HT par an. (non facturé l'an dernier car nous étions en phase d'installation).

Vote :

Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Ventilation de la dotation globalisée de 917 € - Subvention du Rectorat

Crédits pédagogiques : calculés sur les effectifs à la rentrée. Correspond aux droits de propriété intellectuelle. Affectation sur le droit à photocopie

Vote :

Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Questions diverses

Représentants des élèves.

1. Est-il possible de ne pas surcharger les élèves de travail avant les épreuves de bac blanc de spécialités ?

Réponse : épreuves prévues les 19-20-21 avril. Les premières n'auront pas cours. Certains passeront les 3 épreuves sur 2 jours, d'autres sur 3 jours (24 combinaisons différentes). Les enseignants organiseront les évaluations dans les semaines précédentes de manière à ne pas trop charger les élèves.

2 : Est-il possible de savoir pourquoi la sonnerie est parfois trop forte et pas toujours à l'heure ?

Réponse : le proviseur et les membres du lycée sont d'accord sur le constat. Pour l'instant, Vinci n'arrive pas à régler la sonnerie.

Représentants des parents d'élèves :

CAPE91 :

Pourrait-on mettre en place une aide à la méthodologie pour les élèves de la seconde à la terminale ? Suite aux conseils de classe, nous avons pu constater que de nombreux élèves sont en souffrance, en stress au vu de leurs résultats scolaires. Tout comme l'indique le projet d'établissement : « nos objectifs :

- Valoriser la bienveillance, le collectif, l'inclusion
- Changer le regard de la communauté scolaire sur la définition de la réussite, le rapport aux notes
- Permettre aux élèves de construire un rapport aux notes et aux compétences en apprenant à gérer la pression
- Valoriser les élèves porteurs des valeurs de la réussite et d'actions aux bénéfices de l'intérêt collectif. »

Les heures d'AP et AOPP ne peuvent-elles pas être utilisées dans ce sens ?

Réponse : M. Barro indique qu'il a présidé huit conseils de classe et que ce besoin n'était pas ressorti. La question de la répartition des évaluations est toujours posée. Les élèves sont dans leur rôle quand ils disent qu'ils auront toujours trop de travail. Les élèves doivent anticiper et souhaitent parfois avoir une nouvelle évaluation pour rattraper une note précédente, mais cela résulte en une évaluation en plus. Cf Protocole d'évaluation mis en place cette année.

Au LIPPS les heures d'accompagnement personnalisé concernent 50 élèves. Un système de tutorat est proposé. 50% des familles à qui il a été proposé ont refusé car ce n'est pas une aide aux devoirs. Quand on lit les appréciations, le regard des parents doit changer sur le rapport à la réussite et le rapport au travail (tout comme pour la société dans son ensemble). Le lycée doit préparer au supérieur, où le stress a toujours existé. Le lycée accompagne les familles dans la gestion du stress, car le stress des parents peut aboutir au stress des élèves.

Actions lancées pour remédier au stress :

- 2 enseignantes ont organisé des moments « défouloirs ».
- Stage pour les professeurs principaux sur la gestion du stress et des angoisses chez les élèves.
- Tentative de dédramatiser, par exemple lors des séances d'informations sur l'orientation.

Le stress ne concerne pas une majorité d'élèves.

Les parents doivent aussi accepter que les enfants ne soient pas comme ils le veulent.

Le LIPPS n'a pas vocation à avoir des dispositifs de tutorat, mais l'a tout de même organisé, pour le bénéfice des élèves.

Départ Mme Ruas à 18h50

ELIPS :

1. QUELS MOYENS POUR LE LYCEE ?

Un an et demi après l'ouverture du LIPPS, et alors qu'il est en plein développement avec l'arrivée annoncée de 9 classes de seconde et d'une section de CPES et l'ouverture de l'internat associé, nous constatons que l'équipe administrative et d'encadrement restent en sous-effectifs. Nous avons, avec les autres associations, envoyé une lettre au rectorat demandant la création de postes administratifs et d'encadrement pour l'année prochaine, et soutenons la demande urgente d'un poste en soutien à l'administration pour pallier le manque actuel.

Sur un autre plan, les problèmes de réparation de la sonnerie, le mobilier (notamment les chaises) qui commencent à se casser, posent la question de la maintenance des infrastructures et du matériel du lycée et de leur solidité initiale. Nous, parents d'élèves, nous interrogeons sur la durabilité de ces équipements pourtant neufs il y a un an et demi. Les fournisseurs de ces équipements sont-ils engagés dans une démarche de développement durable ? Comment pouvons-nous aider à ce que cette démarche soit inscrite dans le développement du lycée ?

Réponse : Sur la demande de poste administratif, pas de retour pour l'instant. M Barro pense que ces demandes seront entendues. Le maire appuie la demande (lettre à la rectrice le 14/02/2023). Sur la question des réparations (sonnerie, chaises, etc.) et les actions de développement durable, M. Barro est d'accord sur le constat. Les élèves ne sont pas des destructeurs de chaises. Le mobilier a été fourni par Vinci. La Région alertée sur cette fourniture inappropriée car ce sont sur des crédits régionaux que les chaises seront remplacées. Le contribuable pourrait donc payer deux fois, ce qui n'est pas acceptable de mon point de vue.

Les chaises sont réparées au lycée (achat d'un poste à souder) mais c'est leur conception qui est problématique. Le lycée subit cet état de faits.

2. DOTATIONS ET OPTIONS POUR L'ANNEE PROCHAINE

Quelles seront les spécialités et options proposés l'année prochaine ? Quels sont les projets pour les années à venir ? La dotation horaire globale est-elle satisfaisante pour ces projets ?

Les équipements/matériels sont ils suffisants pour l'an prochain ?

Réponse : la dotation est satisfaisante.

Pour ce qui concerne les équipements, un gymnase proche du lycée sera livré en 2024. La municipalité comble ce que la région n'a pas projeté en proposant l'accès au gymnase Camille Claudel. Les choix EPS pour le bac sont adaptés à ce gymnase.

Projets pour l'établissement :

Pour l'année prochaine, projet principal : ouverture CPES

D'autres projets sont confiés ou menés par les professeurs (ex collaboration avec l'INRIA en maths).

Appariements avec Espagne et Allemagne et en Irlande. Candidature au réseau ERASMUS+ qui permettra de subventionner tout ou partie des déplacements à condition qu'ils se fassent par voie terrestre.

Arrivée Mme Péteuil suite aux conseils de classe qu'elle présidait : 19h10

AAPE :

1. LE TUTORAT EST APPRÉCIÉ PAR CEUX QUI EN BÉNÉFICIENT. COMME ÉVOQUÉ LORS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS AVEC MR BARRO, IL NOUS SEMBLE IMPORTANT DE POUVOIR L'ÉTENDRE L'ANNÉE PROCHAINE POUR PERMETTRE À UN MAXIMUM D'ÉLÈVES VOLONTAIRES D'EN PROFITER. CELA SEMBLE-T-IL POSSIBLE? QUELS SERAIENT LES FREINS À CETTE EXTENSION?

Réponse : les demandes ont été hiérarchisées en fonction des volontaires (élèves et étudiants).

QUELS SONT LES ÉVÉNEMENTS PRÉVUS AU LYCÉE POUR LE 2ND SEMESTRE?
JOURNÉE DES TALENTS, BAL DU LYCÉE,...?

Ces questions seront débattues en CVL. Les événements ne seront donc pas forcément identiques à ceux organisés l'an dernier. Les élèves sont encouragés à développer leurs projets.

⇒ Le prochain CVL aura lieu le mardi de la rentrée.

Il est mentionné une fête pour la première génération de bacheliers.

Fin du CA : 19h15.